



VILLE DE  
**POHÉNÉGAMOOK**  
PLUS QU'UNE LÉGENDE

# Communiqué de presse

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

### **LE RASSEMBLEMENT PRÉVU À POHÉNÉGAMOOK DIMANCHE LE 17 SEPTEMBRE N'AURA PAS LIEU**

**« Il aura fallu deux ans de démarches et d'efforts pour que le gouvernement vienne régler en partie la facture des inondations de 2015. Même si le dossier n'est pas encore fermé pour autant, nous accueillons cette contribution de 1,3 M\$ avec soulagement. Il nous faut maintenant regarder vers l'avenir. »**

**Louise Labonté, mairesse de Pohénégamook**

**Pohénégamook, le 14 septembre 2017.** C'est en ces mots que la mairesse de Pohénégamook, Madame Louise Labonté, a accueilli l'annonce de la contribution gouvernementale versée pour supporter la municipalité par suite des dommages causés par les inondations de 2015. Pour le conseil municipal, qui avait réclamé une aide de 5,5M \$, ce montant d'argent enlève un peu de la pression qui pesait sur les épaules des contribuables.

En effet, la réclamation de Pohénégamook s'articulait autour de trois composantes : un premier montant de 2 M\$ avait été réclamé pour régler les factures du passé, que la municipalité avait dû régler en faisant un emprunt à la caisse populaire de la municipalité, pour lequel les intérêts courent toujours. Le montant de 1,3 M \$ annoncé hier viendra régler une partie de la facture.

Un deuxième montant de 350 000 \$ devait provenir du Fonds d'aide aux petites collectivités pour effectuer les travaux au ruisseau Théberge. Selon le ministre responsable de la région, monsieur Jean D'Amour, le dossier était réglé mais à ce jour, aucun montant d'argent n'a encore été versé parce que le dossier est bloqué en raison d'une technicalité. Les travaux prévus avant l'automne risquent donc de ne pas être faits cette année. Dans les préoccupations de changements climatiques, il reste encore toute la problématique des bassins versants, la cause de tous les problèmes de Pohénégamook en cas d'autres pluies diluviennes.

***« Avec les 1,3M\$ qui nous seront versés sous peu, réglant ainsi le passé, nous pourrons maintenant travailler pour l'avenir. Le ministre responsable de la région nous a assuré de son appui et de tout son poids politique pour que nous ne vivions jamais plus le cauchemar qui a frappé Pohénégamook à répétition. »***

***Les travaux sur les bassins versants s'imposent maintenant et nous comptons sur l'implication du gouvernement, par le biais du CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec) afin de régler définitivement ce problème,*** » a tenu à préciser madame Labonté.

En conséquence, le rassemblement prévu pour dimanche le 17 septembre prochain n'aura pas lieu et la municipalité va prendre le temps de bien analyser les effets et les impacts de l'offre gouvernementale sur les finances de la Ville avant de commenter davantage. **« Je veux remercier toutes les personnes, les membres du conseil municipal, les organisateurs de Pohénégamook et mes collègues des autres municipalités pour leur appui et leur implication dans ce dossier délicat. Il a nécessité beaucoup de temps et d'efforts. « Je suis contente de pouvoir inviter maintenant tous les citoyens de Pohénégamook à travailler avec nous à développer l'avenir de notre communauté ».** a conclu la mairesse Labonté.

### **À propos de Pohénégamook**

Ville de la MRC de Témiscouata, Pohénégamook est située à la frontière du Québec, des États-Unis et du Nouveau-Brunswick et compte une population d'environ 2500 habitants. La Ville se distingue économiquement par ses opérations agroalimentaires et forestières, de même que par son offre touristique. Pohénégamook est née en 1973 de la fusion des municipalités de Sully, Estcourt et Saint-Elleuthère.

- 30 -

**Source :** Marie-Claude Pinet, directrice générale

**Pour informations :** Isabelle Caron

Tél. : 418-863-7722